

PV réunion conseil de participation du 12 juin 2023

ODJ

1. **Ephémérides SV-SF**
2. **ROI SV-SF**
3. **ROI conseil de participation**
4. **Immersion à SF**
5. **Questions/réponses**

Présences :

Elèves : Nelson – Zoé (SF)

Professeur.e.s : Mme Ackermans (SV) – M. Legat (SV) – M. Speltens (SV) – Mme Van Goidsenoven (SF) – Mme Halbart (SF) – M. Ansens (SF) – Mme Mataisse

Parents : M. Hanishen (SF) + Mme

Absent.e.s. :

- Membres du PO
- Parents et élèves de SV
- Suppléants professeurs

1. Ephémérides

- Les éphémérides ont été validées en CE la semaine du 08/06 à SV
 - Le CE avertira si des éléments doivent bouger
 - À SF, les éphémérides ont été revues par le conseil des professeurs
- ⇒ Pas d'objection aux éphémérides de la part des membres du conseil.

2. ROI SV-SF

- Règlement présent est un bon règlement du point de vue d'un parent d'élève.
- C'est bien de savoir comment doivent s'habiller les adolescents à l'école.
- ROI assez complet
- Pour SV, l'horaire est à préciser suite aux travaux qui vont avoir lieu. La cour va être réduite → les horaires vont changer pour les élèves. Le système va être « aléatoire » = horaire divisé entre D1/D2 et D3 → avenant doit être fait pour le ROI.

- Toujours pour SV, on parle de journal de classe papier quand on mentionne les licenciements, mais la réalité est qu'on ne note plus les licenciements dans le journal de classe papier avec l'arrivée de Smartschool. Les parents des élèves du D1 sont prévenus par message Smartschool => quid ? est-ce qu'on garde cette mention de journal papier dans le ROI.
 - o Réponse : oui car le journal de classe papier est toujours présent → tant que le journal de classe papier est là, on garde cette mention dans le ROI.

MAIS c'est un élément à revoir pour l'année prochaine.

- De manière générale, il y a une problématique dans le règlement en ce qui concerne les vêtements : problème qu'il y ait des règles genrées pour la question des vêtements dans le ROI. Exemple : « les filles doivent se couvrir » → pourquoi juste les filles ?
- ⇒ **Cela doit être rédigé de nouveau pour l'année prochaine** → suggestion = enlever le « pour les filles », « pour les garçons » et noter qu'il s'agit uniquement des « élèves ».

ATTENTION : rappel que le ROI des élèves doit être en adéquation avec celui des membres du personnel → adéquation prof-élève + ne pas oublier que les professeurs doivent montrer l'exemple.

- Question d'une élève sur les épaules découvertes + tailles des bretelles autorisées → réponse : à SV, les épaules doivent être entièrement couvertes.
- ⇒ **Enlever le terme « fines bretelles » dans le ROI et juste mettre « épaules couvertes ».**

3. ROI conseil de participation

ROI = règlement qui explique comment se déroule la réunion.

- Quand ? Réunion 4X/an au minimum, mais peut aller jusqu'à 8/an. Règles ont été assouplies avec le Covid.
- ⇒ Décision de se voir plus pour relancer le conseil de participation. MAIS si pas de points à discuter, certaines réunions peuvent être supprimées. → **RDV 4x/an sauf si décision interne commune du conseil de participation.**
- Volonté des ODJ en fin de chaque séance.
- Prochaine réunion en octobre 2023 pour transmettre les chiffres d'élèves dans les deux implantations.
- Volonté d'avoir une ligne du temps des réunions

TOUT le monde est d'accord avec le ROI. Il peut être acté.

4. Présentation des chiffres à SV et SF

4.1. SF

Tableau montre la population inscrite en octobre 2022 (= moment où le validateur n'est pas encore passé).

NTPP = heure à utiliser pour organiser des heures de cours => engager des profs (potentiellement)

A SF, on voit une augmentation globale malgré des pertes.

En octobre : 14 élèves en plus d'inscrits MAIS perte de beaucoup d'élèves l'année passée.

Au comptage : 17 élèves en plus

En 1ere : école incomplète (40 inscrits : « normal » + immersion)

En 2° : beaucoup échec au CE1D → bcp de demande. MAIS ne peut inscrire que 24 élèves en 2° ; 26 élèves en 3-4 et 30 élèves en 5-6 (nombre par classe).

TOTAL ajd : 215 élèves sur les 217 inscrits en début d'année.

40 inscrits pour l'année prochaine en 1ere (immersion + « normal »)

46 inscrits pour année 2022 → 38 maintenant → pas mal de perdus.

Mme Van Goidsenoven pas trop inquiète pour l'année prochaine car les parents qui ont inscrits leurs enfants dans des autres écoles souhaitées sont loin dans la liste d'attente.

24 aout = date butoir pour les listes d'attente → parents sont obligés de prendre la place attribuée.

MAIS il faut faire attention aux 2° qui doivent faire une 2° S : il faut de la place pour eux et pas possible de faire des classes au-dessus de 25 élèves.

4.2. SV

- Evolution à voir sur les 10 ans : en 2010, 572 élèves et en 2023, 890.
- Travaux vont être faits car on se sent à l'étroit dans l'école → création de 12 nouvelles classes/ But = rendre la vie au Collège plus sereine.
- 3 classes de différenciés à l'école :
 - o 1° diff : 33 élèves
 - o 2° diff : 24 élèves

Section P + TQ dans le D2

- Maintien pour les 5 dernières années = objectif atteint pour l'école
 - Coiffure = sanction parfois bancaire mais pas en danger
- ⇒ Tout se passe bien pour les options, pas d'options en danger.

Autre

- École aussi incomplète en 1C, mais plus de demande pour les différenciés dans notre école car l'image de l'école est encore celle d'une école axée sur le P et le TQ → plus confortable pour les parents. Le collège essaie de changer cette image petit à petit.

TOTAL : 97 préinscriptions pour 2023-2024

- Cette année, 835 élèves validés par le vérificateur.
- On ne sait pas encore comment ça va se passer pour l'année prochaine pour les locaux à cause des travaux. MAIS la volonté est de conserver tous les emplois des professeurs.
- Les travaux doivent durer 1 an.
- 10/07 : bâtiment abattu

5. Immersion à SF

- Actuellement, 2 systèmes existent pour l'immersion :
 - D1 = ndls (depuis 2018) : 8 périodes/semaines : EDM + NDLS
 - D2/D3 = anglais : 8 périodes/sem : ANGL (4) + HIST (2) + GEO (2)
(à Bruxelles, pas de possibilité d'immersion avant la 3^e car le néerlandais est privilégié).
- Question d'un élève : « si on double en 5^e en 2023, est-il possible de rejoindre l'immersion en septembre 2024 ? »

Réponse : il faut demander l'accord du conseil d'admission. Si le conseil est ok, alors pas de soucis. De même, si on ne commence par l'immersion au début, mais qu'on veut la rejoindre par après, il faut demander l'accord du conseil.

- Projet de SF est de prolonger l'immersion en néerlandais jusqu'en 6^e année → lancer la 3^e immersion NDLS en août 2024.
- ⇒ Il y aurait une double immersion à SF :
- NDLS : 1^e → 6^e
 - ANGL : 1^e → 6^e

- Avis des professeurs de SF sur la question de la double immersion en aout 2024 :
 - Les professeurs étaient, à la base, CONTRE
 - Les professeurs trouvaient que ça ne rentrait pas dans l'esprit de l'école. SF = petite école avec public qui a besoin d'un encadrement convivial → la crainte se trouvait là : peur que cela change l'esprit de l'école.
 - La question de la qualité des cours donnés en immersion s'est aussi posée. Difficulté à trouver des professeurs dans les branches d'histoire/géo/ndls en titre requis du côté francophone, car professeurs mieux payés du côté néerlandophone. → professeurs de l'immersion n'ont pas le titre requis dans les cours qu'ils donnent.
 - Le diplôme des élèves doit être équivalent, mais le ressenti dans les cours est bien différent. Exemple avec le cours d'EDM et le CE1D : CE1D se fait en français et les élèves en immersion ne sont pas assez préparés (ex : problème de compréhension de textes, vocabulaire).
 - Quid du travail collaboratif ?
 - Les professeurs en immersion ne sont pas demandeurs du travail collaboratif ;
 - Le travail pédagogique se fait surtout entre « anciens profs ».
 - 2 immersions en même temps = beaucoup de cours en parallèle → cela semblait compliqué au niveau de l'organisation
 - Inquiétude des professeurs de cumuler plusieurs « nouveaux » projets en même temps : plan de pilotage, tronc commun, immersion
 - SF = équipe de 20 professeurs qui doivent faire TOUT à 20 seulement
 - Inquiétude aussi car le but premier avancé pour l'immersion est d'augmenter le nombre d'élèves à SF.
 - L'attention est attirée sur le fait que l'immersion est tout de même récente et qu'il faut donc qu'elle fasse son temps pour avoir des résultats.
 - MAIS le constat des professeurs est que les difficultés, pour le moment, restent les mêmes d'années en années.
 - ATTENTION : les professeurs d'immersion revoient tout le vocabulaire spécifique pour le CE1D.
 - Attention attirée sur le fait que les membres du personnel étaient présents à la réunion avec le PO pour discuter des éventuelles inquiétudes : horaires, locaux, etc.
- ⇒ Projet a été reporté à 2024.

- Avis des élèves au sujet de l'immersion à SF :
 - o Deux types d'élèves se retrouvent dans l'immersion :
 - Des élèves qui veulent vraiment apprendre la langue d'immersion
 - Des élèves qui vont en immersion car c'est plus facile pour eux de suivre les cours dans la langue de l'immersion pour des raisons diverses (arrivée en Belgique, langue parlée dans le pays d'origine, langue parlée à la maison...)
 - ⇒ On se retrouve avec des élèves qui veulent vraiment apprendre une langue mais qui sont un peu dépassés car le professeur se met au niveau des élèves qui parlent déjà très bien la langue de l'immersion et qui comprennent déjà tout.
 - ⇒ Difficulté aussi pour certains professeurs de gérer les différents niveaux dans une classe
 - ⇒ L'objectif de l'immersion semble être raté quand un élève s'y inscrit uniquement pour une question de facilité.
- Les élèves qui choisissent l'immersion anglais car c'est leur langue première à la maison ou la langue parlée dans leur pays d'origine ont plus de difficulté à suivre les cours en français et à apprendre le français.
- Avis des parents sur l'immersion à SF :
 - o Si l'immersion est choisie par facilité au détriment du français, on risque de se retrouver avec des enfants avec des lacunes.
 - Exemple : enfants en immersion totale en ndls pour la primaire, se retrouve dans un enseignement francophone en secondaire = perdu totalement
 - o Il faut avoir la volonté d'atteindre les buts donnés et fixés
 - o Interrogation sur la qualité de l'immersion :
 - Quid d'une immersion « médiocre » ?
 - Quels sont les moyens mis en place pour cette immersion ?
 - Vers l'engagement d'autres professeurs pour l'immersion en anglais ?
Quid de leur titre requis ?
- ATTENTION : immersion a été choisie sous le format le plus « court » = 8périodes/semaines → pas une IMMERSION totale car la volonté est de ne PAS perturber l'apprentissage de l'élève.
- ATTENTION : un élève ne peut pas faire les deux immersions
- Evaluation de l'immersion :
 - o Inspection tous les 2 ans des cours et des professeurs (ok)

- Résultat CE1D (positif)
- Observation en classe (élèves parlent et comprennent le ndls en classe)

6. Questions/réponses

- Le plan de pilotage a été validé.
- Demande de la part d'une élève de SF par rapport au conseil des élèves :
 - Ne savent pas si les demandes faites à la direction ont été acceptées car pas de retour et les élèves ne savent pas pourquoi.
 - PV fait par Mme Lejeune et transmis à Mme Van Goidsenoven qui a fait des retours point par point et les a transmis à Mme Lejeune.
 - MAIS les élèves n'ont pas reçu ce retour → absence du relai d'informations
 - Demande d'avoir plus de réunions et d'être prévenu plus tôt que 2-3 jours à l'avance pour les conseils des élèves. (faire les conseils sur les temps de midi pour avoir plus de temps = suggestion).
 - Problème de communication avec l'entièreté de la classe, car peu de moment où la classe est entièrement réunie.
 - Retour des conseils des élèves uniquement s'ils vont le demander à la professeur en question.
- Question sur l'élection du délégué de classe :
 - Est-ce que les professeurs peuvent émettre un droit de véto sur la candidature d'un élève ? Non, mais les professeurs peuvent voter aussi pour l'élection du délégué (= suggestion). Les professeurs peuvent également demander à un élève élu délégué qui n'aurait pas un comportement adéquat de rendre le tablier.
 - Volonté que les professeurs donnent leurs avis pour avoir la meilleure représentation possible des élèves

7. ODJ prochaine réunion

- Avancée du plan de pilotage ;
 - Échéancier de l'année ;
 - Avancée des travaux à SV ;
 - Note des frais scolaires
- ⇒ N'hésitez pas à communiquer vos idées par mail à M. Speltens

La séance est clôturée à 18h26.